

Chapelle St-Nicolas de Myre – Demande d'occupation

Date de la cérémonie :

Heure de la cérémonie :

Type de cérémonie : ☐ Messe ☐ Mariage ☐ Baptême

 ☐ Autre ; précisez :

Nom du requérant :

Adresse du requérant :

Téléphone : E-mail :

Confession du requérant : ☐ Catholique romain ☐ Réformé

 ☐ Autre ; précisez :

Par sa signature le requérant s'engage à respecter la Chapelle comme un lieu de recueillement spirituel. Il s'engage à prendre particulièrement soin de tout ce qui se trouve dans la Chapelle et à garder le lieu propre et bien rangé.

Si le requérant n'est pas domicilié à Sévaz, il s'engage à verser, au plus tard à la date de la cérémonie, le montant de CHF 50.- sur le compte CH26 0900 0000 1700 6036 9, mention « Occupation chapelle St-Nicolas ».

Date : Signature :

Suite à la réception de la demande, la Commune de Sévaz donnera l'autorisation d'occupation de la Chapelle ou informera le requérant d'un éventuel refus et de ses motifs.

Accord de la Commune

Sévaz, le.....

Au nom du Conseil communal